

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 5 MARS 2010**

Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie le 5 mars 2010 à 14 h 00  
sous la présidence de Mme BOUGIS, Maire

**Étaient présents :** M. LAUNEY, M. SAILLARD, Mme CHATEL, M. LECARPENTIER, Adjoint;  
Mme DUCHEMIN, M. BOSQUET, M. BRETON, M. TOLLEMER, M. LE FORESTIER, M. PICHON,  
Formant la majorité des membres en exercice.

**Absent(s) excusé(s) :** M. BAILLEUL

**Absent(s) non excusé(s) :** Mme BEAUGÉ, M. BAMEUL

**I - APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2009**

M. LECOURTOIS, receveur municipal, Trésorier de Bricquebec, présente les comptes de gestion 2009 conformant aux comptes administratifs dressés par Mme le Maire, qui sont approuvés et signés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

**COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL**

**Section de Fonctionnement**

Résultat de l'exercice 2009

↵	Excédent	275 780.16
	Excédent antérieur reporté	667 205.70

**Résultat cumulé**

↵	<b>Excédent</b>	<b>942 985.86</b>
---	-----------------	-------------------

**Section d'Investissement**

Résultat de l'exercice 2009

↵	Besoin de financement	-269 377.67
	Report des restes à réaliser	-434 092.00

**Résultat cumulé**

↵	<b>Besoin de financement</b>	<b>-703 469.67</b>
---	------------------------------	--------------------

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

L'excédent de fonctionnement sera affecté comme suit au budget 2009 :

- ⇒ Besoin de financement en recettes d'investissement **703 469.67 €** et report à nouveau en recettes de fonctionnement de **239 516.19 €**

**COMPTE ADMINISTRATIF CANTINE SCOLAIRE**

**Section de Fonctionnement**

Résultat de l'exercice 2009

↵	déficit	-3 546.89
	Excédent antérieur reporté	10 116.15

**Résultat cumulé**

↵	<b>Excédent</b>	<b>6 569.26</b>
---	-----------------	-----------------

**Section d'Investissement**

Résultat de l'exercice 2009

↵	Besoin de financement	<b>-682.20</b>
---	-----------------------	----------------

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT** : l'excédent de fonctionnement sera affecté comme suit :  
en recettes de fonctionnement du budget 2009 : **5 887.06 €** - besoin de financement en recette d'investissement :  
**682.20 €**

## **COMPTE ADMINISTRATIF REGIE TRANSPORT SCOLAIRE**

### **Section de Fonctionnement**

Résultat de l'exercice 2009

↵	excédent	6 673.28
	Excédent antérieur reporté	9 798.46

**Résultat cumulé**

↵	<b>Excédent</b>	<b>16 471.74</b>
---	-----------------	------------------

### **Section d'Investissement**

Résultat de l'exercice 2009

↵	Excédent	<b>11 483.98</b>
---	----------	------------------

### **AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

L'excédent de fonctionnement sera reporté en recette de fonctionnement du budget 2009, soit **16 471.74 €**

## **COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT**

### **Section de Fonctionnement**

Résultat de l'exercice 2009

↵	déficit	-4 371.61
	Excédent antérieur reporté	7 630.43

**Résultat cumulé**

↵	<b>Excédent</b>	<b>3 258.82</b>
---	-----------------	-----------------

### **Section d'Investissement**

Résultat de l'exercice 2009

↵	Excédent	10 823.61
	Excédent antérieur reporté	101 978.94

**Résultat cumulé**

↵	<b>Excédent</b>	<b>112 802.55</b>
---	-----------------	-------------------

### **AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

L'excédent de fonctionnement sera reporté en recettes de fonctionnement du budget 2009, soit **3 258.82 €**

## **COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT**

### **Section d'Investissement**

Résultat de l'exercice 2009

↵	Excédent	479 030.29
---	----------	------------

## **II - VOTE DES BUDGETS 2010**

Les budgets sont votés avec reprise des résultats 2009

## **BUDGET COMMUNAL**

### **Section de fonctionnement**

#### **Dépenses**

	<b>1 969 211.00</b>
Charges à caractère général	1 050 879.00
Charges de personnel	364 210.00
Autres charges de gestion courante	223 100.00
Charges financières (intérêts emprunts)	40 332.00
Virement à la section d'investissement	104 556.00
Amortissement de subvention	186 134.00

**Recettes****1 969 211.00**

Produit des services	2 850.00
Impôts et taxes	1 366 684.00
Dotations et participations	304 161.00
Autres produits de gestion courante	48 000.00
Atténuation de charges	6 000.00
Produits exceptionnels	2 000.00
Excédent 2009 reporté	239 516.00

**Section d'investissement****Dépenses (avec restes à réaliser 2009)****1 049 445.00**

Complexe sportif : agencement et équipement	6 075.00
Mise en sécurité des agglomérations	44 558.00
Acquisition immeuble de la Poste	150 000.00
Programme de voirie solde 2009 +2010	227 092.00
Travaux salle ERS	90 000.00
Programme restauration des lavoirs	15 484.00
Aménagement entrée du bourg	4 200.00
Mairie : photocopieur / stores	4 912.00
Clôture et enrobé cour garderie	11 771.00
Travaux de peinture classes groupe scolaire / Mobilier et matériel	25 600.00
Matériel divers	1 511.00
Matériel technique (dont lame déneigement -véhicule arrosage	17 575.00
Zone logements( report)	4 493.00
Frais révision PLU (solde)	2 350.00
Extension du cimetière + réparation cloche	17 700.00
Dépenses imprévues	20 000.00
Remboursement aide MLC sur 15 ans	62 045.00
Remboursement d'emprunt salle de sports	74 102.00
Dépôt et cautionnements	600.00
Solde d'exécution d'investissement 2009	269 377.00

**Recettes****1 049 445.00**

Subvention Elan Rural	12 500.00
FCTVA	32 786.00
Virement de la section de fonctionnement	104 556.00
Amortissement Subv. Versée	186 134.00
Taxe locale d'équipement	10 000.00
Excédent de fonctionnement capitalisé	703 469.00

**BUDGET COMMUNAL TOTAL : 3 018 656.00 €**

**BUDGET CANTINE SCOLAIRE****Section de fonctionnement**

<b><u>Dépenses</u></b>	<b>49 387.00</b>
Charges à caractère général	22 477.00
Charges de personnel	25 910.00
Virement à la section d'investissement	1 000.00
<b><u>Recettes</u></b>	<b>49 387.00</b>
Excédent 2009 reporté	5 887.00
Participation des parents	43 500.00

**Section d'investissement**

<b><u>Dépenses</u></b>	<b>1 682.00</b>
Solde exécution investissement 2009	682.00
Achat réfrigérateur	1 000.00
<b><u>Recettes</u></b>	<b>1 682.00</b>
Excédent de fonctionnement capitalisé 2009	682.00
Virement de la section de fonctionnement	1 000.00

**BUDGET REGIE DE TRANSPORT SCOLAIRE****Section de fonctionnement**

<b><u>Dépenses</u></b>	<b>17 378.00</b>
Charges à caractère général	17 378.00
<b><u>Recettes</u></b>	<b>17 378.00</b>
Excédent reporté	16 471.00
Vente du bus	907.00

**Section d'investissement**

<b><u>Dépenses</u></b>	<b>11 483.00</b>
Matériel de transport	11 483.00
<b><u>Recettes</u></b>	<b>11 483.00</b>
Excédent 2009 reporté	11 483.00

**BUDGET ASSAINISSEMENT****Section de fonctionnement**

<b><u>Dépenses</u></b>	<b>23 258.00</b>
Charges à caractère général	3 137.00
Dotation aux amortissements	20 123.00
<b><u>Recettes</u></b>	<b>23 258.00</b>
Excédent antérieur reporté	3 258.00
taxes et redevances / primes agence de l'eau	20 000.00

**Section d'investissement**

<b><u>Dépenses</u></b>	<b>132 925.00</b>
Remboursement emprunts	9 300.00
Immobilisations	123 625.00
<b><u>Recettes</u></b>	<b>132 925.00</b>
Excédent 2009 reporté	112 802.00
Amortissement	20 123.00

## BUDGET ZONE ARTISANALE

### Section d'investissement

<u>Dépenses</u>	<b>549 030.00</b>
Aménagement de la zone	549 030.00
<u>Recettes</u>	<b>549 030.00</b>
TVA	70 000.00
Solde d'exécution 2009 reporté	479 030.00

**TOTAL TOUS BUDGETS CONFONDUS 3 803 799 €**

### DECISIONS PRISES AU COURS DU VOTE DES BUDGETS

#### 1 – AUGMENTATION DES TARIFS DES REPAS CANTINE

Le déficit de fonctionnement de chaque année se creuse depuis 2008. Le résultat reste encore positif du fait des excédents des années passées qui se cumulent. Les tarifs n'ont pas été révisés depuis 1998 et Madame le Maire propose donc de les augmenter. En effet les frais de fonctionnement, notamment le poste alimentation, s'accroissent bien que seules les charges de salaire de la cuisinière sont supportées par ce budget. L'aide cuisinière et les agents chargés du service sont rémunérés par le budget communal. Il est par ailleurs souhaitable de maintenir la qualité de ce service. A 10 voix pour et une abstention, les tarifs sont fixés comme suit :

- repas régulier : 3.20 €
- repas occasionnel : 3.70 €
- repas adulte : 5.00€

Cette décision prendra effet à compter de la rentrée de septembre 2010 sous forme de forfait mensuel calculé en fonction du nombre de jours d'école de chaque année. La date d'application ainsi reportée de cette décision permet de compenser les « jours de neige » de ce début d'année.

### QUESTIONS DIVERSES

#### 1 – Indemnités de fonction

Madame le Maire précise qu'en application des dispositions de l'article L. 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales alinéa III, les conseillers municipaux auxquels le maire délègue une partie de ses fonctions peuvent percevoir une indemnité de fonction spécifique, laquelle doit toutefois rester dans le cadre de l'enveloppe budgétaire consacrée au maire et aux adjoints ayant reçu délégation. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité

- d'allouer, avec effet **au 15 Février 2010** une indemnité de fonction à

- Monsieur **Richard LECARPENTIER**, 4<sup>ème</sup> adjoint délégué par arrêté municipal du 17 février 2010

Et ce au taux **de 13% de l'indice brut 1015** soit un montant mensuel de 491.73 €.

- Monsieur **Jean-Marie BOSQUET**, conseiller municipal délégué par arrêté du 4 mars 2010

Et ce au taux **de 6% de l'indice brut 1015** soit un montant mensuel actuel de 226.95 €.

#### 2 – Aménagement RD 62 vers Valognes

Dans le cadre de l'aménagement de la RD62 vers Valognes et sur demande du Département, il conviendrait de céder gratuitement pour classement dans le Domaine Public Départemental, les parcelles ci-dessous appartenant à la commune et se trouvant sous emprise

Section	n° plan	Lieu-dit	Emprise en m <sup>2</sup>
A	146	CR la Coquierrerie	112
A	82	Chemin rural Ham Blaize	82
A	16	CR2 chemin du Gîte	27
		<b>Total</b>	<b>221</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- donne son accord à l'unanimité, aux propositions formulées et autorise Madame le Maire à signer tous les actes à intervenir pour régulariser la situation foncière des parcelles suivantes ou pour toutes autres liées et nécessaires à cette opération :

### **3 – Devis travaux et matériel**

#### **- Travaux**

Eric SAILLARD présente les devis de travaux à réaliser au groupe scolaire étudiés avec Michel BAMEUL, notamment concernant la poursuite du programme de réfection des classes. Les entreprises suivantes sont retenues à l'unanimité :

- peintures deux classes - entreprise SIMON	2 841.70 € HT
- ravalement extérieur préau garderie et ancienne cantine – entreprise LEFERT:	5 539.84 € HT
- remplacement des menuiseries classe MS – entreprise LEFER	7 365.36 € HT
- cabine douche à la cantine :	2 132.40 € HT

Par ailleurs, suite à la démolition des anciennes classes en préfabriqué, il est prévu la pose d'une nouvelle clôture de la cour de la garderie ainsi qu'un enrobé de reprise de l'emplacement ainsi libéré.

#### **- Matériel**

Eric SAILLARD présente également des devis pour l'acquisition d'une sono portable. La proposition de SONOLEC est retenue pour 960 € HT.

### **4 – Affaires sportives**

#### **Côté associations :**

Jean-Marie BOSQUET fait état de la rencontre avec les différents responsables des associations utilisatrices de la salle de sports afin de recueillir leurs suggestions ou doléances. Après avoir débattu sur les points présentés, le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

- acceptation d'utilisation de la salle du gymnase pour la pratique de la gymnastique du club Bien Vivre Son Temps Libre, la salle de danse étant devenue trop exiguë vu le nombre de pratiquants. Un seul créneau horaire sera autorisé à la salle de gymnase où le matériel devra être stocké de manière à ne pas chauffer deux salles.

- la section football Sottevast-St Joseph sollicite le drainage et le nivellement du second terrain d'entraînement ainsi que sa clôture, filets pare ballons et buts. Décision à la prochaine séance après consultation de devis.

- pour permettre la pratique du tennis de table dans de meilleures conditions, le devis Levêque d'un montant de 2 825 € HT est accepté pour l'installation d'un éclairage complémentaire en mezzanine du complexe sportif.

#### **Entretien espaces verts :**

L'ACTP poursuivra sa prestation pour l'entretien sur trois ans par remise en état annuel du terrain de foot d'honneur, à savoir pour 2010, 5 196 € - 2011, 5 275.62 € et 2012, 5 606.97€ TTC

De même pour la tonte des terrains de foot et des grands espaces verts du bourg : 6 303.37 € TTC/an

#### **Hommage à Louis JEANNE**

Suite à la précédente réunion, le stade de Sottevast portera le nom de Stade Louis JEANNE en témoignage de son dévouement envers le football. Un panneau à son nom sera posé sur les vestiaires.

### **5 – Questions et infos diverses :**

- Mme le Maire fait part d'une requête des Maîtres Laitiers du Cotentin qui souhaiteraient que la rte de Valognes porte le nom d' Edouard Ambroise en hommage à l'ancien Président de la coopérative. Le Conseil Municipal n'accède pas à cette demande. En effet, si Monsieur Ambroise avait effectivement de la notoriété au sein des MLC, il était peu connu de l'ensemble des Sottevastais.

- le tournoi multisports aura lieu le Samedi 10 avril prochain.

- le carnaval organisé par la Récré Sottevastaise avec la participation de la commune aura lieu le Samedi 20 mars prochain

- Une réunion entre les membres du CCAS et la commission sociale va prochainement avoir lieu afin de présenter le questionnaire d'enquête auprès des personnes vieillissantes et de définir le mode de passation auprès d'elles.

Le Maire,  
Françoise BOUGIS